



## **Est-ce qu'une lettre de mon médecin disant que psychologiquement le fait de ne pas fumer me rend agressive et dépressive ...**

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 30 septembre 2010

---

On interdit de fumer à mon travail, même pas le droit d'aller à l'avant de la compagnie parce qu'on est payé pour nos pauses sauf qu'en fait, des quarts de travail de 12hrs, et pas fumer du tout me rend très agressive envers mes confrères de travail et c'est le problème pour plusieurs fumeurs. Nous sommes toutes les dents serrées, l'ambiance au travail est très néfaste.

Y a-t-il une solution à ce problème est-ce qu'une lettre de mon médecin disant que psychologiquement le fait de ne pas fumer me rend agressive et dépressive ...

Merci de votre réponse

### Réponse :

Le problème ne se pose pas en ces termes car l'employeur n'est pas tenu de prendre en compte les addictions de son personnel dans l'organisation du travail.

Aucun médecin conscient de ses responsabilités n'accepterait, en effet, d'établir une attestation de nature à favoriser la consommation de tabac dans quelque situation que ce soit et particulièrement au travail. Et, quand bien même obtiendriez-vous ce type d'attestation, elles ne seraient d'aucune portée positive sur la décision de votre employeur

Il serait donc inutile de tenter d'obtenir satisfaction par ce moyen détourné car affirmer que votre dépendance vous rend agressive pourrait se retourner contre vous. Vous devriez plutôt, soit négocier la possibilité de fumer pendant vos pauses, soit demander au médecin du travail de vous apporter son aide pour gérer les situations de manque. Des méthodes efficaces permettent de faire face à ce problème, y compris temporairement pour ceux qui ne désirent pas arrêter définitivement de fumer.